

Du Petit Dublin au quartier chinois

Isabelle Létouneau

Number 88, Spring 2001

Le boulevard Saint-Laurent : mosaïque urbaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15749ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Létouneau, I. (2001). Du Petit Dublin au quartier chinois. *Continuité*, (88), 40–40.

Du PETIT DUBLIN

au QUARTIER CHINOIS

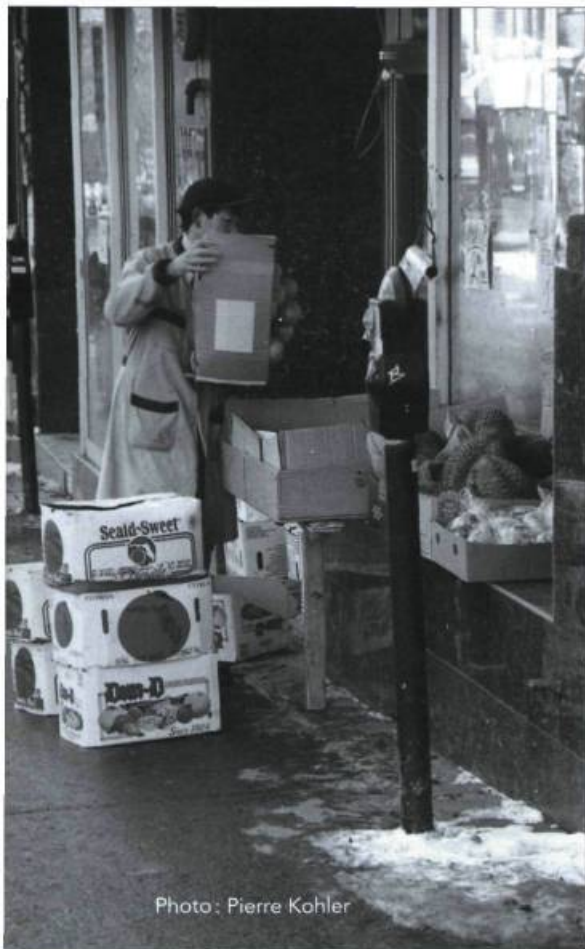


Photo: Pierre Kohler

par Isabelle Létourneau

D'autres immigrants ont habité ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le quartier chinois. Les premiers furent les Irlandais venus à Montréal pour la construction du canal Lachine et du pont Victoria. Le secteur près de la rue Cheneville, située entre les rues de Bleury et Saint-Urbain, était alors nommé le Petit Dublin. Vers le milieu du XIX^e siècle, les premiers Chinois arrivent à Montréal et, en 1877, ils installent leurs entreprises à proximité de l'actuel quartier chinois, sur les rues Craig (Saint-

Antoine) et de Bleury. Dès la fin du XIX^e siècle, des entreprises, des clubs, des associations et des résidences se concentrent sur la rue de La Gauchetière, entre la rue Jeanne-Mance et le boulevard Saint-Laurent.

Au départ, les immigrants d'origine chinoise se sont installés en Colombie-

Le prêtre Thomas Tou a vécu ces tristes événements, lui qui exerce son ministère depuis 45 ans dans le quartier chinois. Il se réjouit de constater que son quartier demeure le point d'ancrage pour sa communauté qui assiste souvent aux célébrations dominicales à la Mission catholique chinoise du Saint-Esprit. Il n'y a pas que



ORIENTAL TAVERN, S. Abrahamson
50 St. Catherine St. West Corner Clarke, Montreal, Canada.

Britannique pour travailler dans les mines d'or ou à la construction des chemins de fer du Canadien Pacifique. Tous n'étaient pas les bienvenus, même que le gouvernement fédéral a imposé une taxe pour restreindre leur entrée au pays. Ainsi, seules les personnes pouvant gagner un salaire avaient le droit de s'établir au Canada. Les plus déterminés réussirent à économiser suffisamment d'argent pour faire venir leur famille. Les conditions de travail inhumaines les poussèrent à tenter leur chance vers l'est, entre autres à Montréal, mais un sort guère plus enviable les y attendait. En 1923, le gouvernement fédéral leur interdit finalement l'entrée au pays en adoptant la Loi d'exclusion des Chinois. Cette loi, abrogée en 1949, a conduit les membres de la communauté chinoise à se regrouper dans un même secteur. La solitude et la peur les avaient réunis dans un ghetto.

Carte postale: Coll. Christian Paquin

l'église qui constitue un lieu de rassemblement pour cette communauté, l'hôpital aussi. Le gouvernement provincial et la Ville de Montréal ont compris l'importance de consolider les institutions et ont permis le retour dans le secteur de l'Hôpital chinois, situé sur la rue Saint-Denis de 1963 à 1999. La Ville de Montréal avait en effet décidé de condamner le vieil hôpital, construit en 1920, jugé trop vétuste à l'époque. La consolidation des institutions est vitale pour le développement du quartier chinois.